



***Exemplarisation  
automatique des  
ressources  
électroniques***

# Historique

- Service présenté au JABES 2009
- Ouverture le 16 mars 2010
  - ✓ Formulaire en ligne de demande d'exemplarisation
  - ✓ Processus d'exemplarisation automatique des ressources électroniques (PS et e-books)

# Principes

- le programme recherche les notices par PPN ou ISSN filtré sur les ressources électroniques
- un ou plusieurs exemplaires sont créés automatiquement, si à une interrogation correspond **une seule** notice
- à partir d'une liste de **100** notices
- Ouvert au réseau Sudoc et Sudoc-PS
- gratuit

# Principes

➤ Exemple de fichier pour création d'exemplaire :

ISSN;**cote**(930\$a);**URL**(E856\$u)

Sans cote:

1177-3901;;[http://www.la-press.com/journals.php?pa=home&journal\\_id=1](http://www.la-press.com/journals.php?pa=home&journal_id=1)

Avec cote :

1472-6939;cote;<http://www.biomedcentral.com/bmcmedethics>

Code Peb et nom du bouquet :  
à fournir au moment de la demande

# Principes

- Refus de créer un exemplaire s'il y a plusieurs réponses à une recherche
- Pour les ressources électroniques, seules les requêtes sur PPN et ISSN sont possibles (pas d'exemplarisation sur des requêtes date/auteur/titre)

# Le code Bouquet

- Nouvelle zone créée en E856\$9
- Nouvel index : BQT (index local)
- Liste pré-établie en collaboration avec Couperin  
Accessible dans le Guide méthodologique

[http://carmin.sudoc.abes.fr/cgi-bin/access/guide/autres/Liste\\_bouquets\\_perio\\_ABE\\_S\\_codes.pdf](http://carmin.sudoc.abes.fr/cgi-bin/access/guide/autres/Liste_bouquets_perio_ABE_S_codes.pdf)

# Le code Bouquet : Pourquoi ?

- Permettre aux établissements d'identifier un ensemble de titres correspondants à un bouquet particulier
  - ✓ Ajouter/supprimer à l'unité des exemplaires sur de nouveaux titres rattachés à ce bouquet
  - ✓ Pour supprimer facilement les exemplaires (en masse) si arrêt d'abonnement
  - ✓ Pour que les autres établissements puissent identifier facilement les titres d'un bouquet
  - ✓ Sur simple demande possibilité de créer un nouveau code bouquet.